

*Article 30 du Règlement*

Je voudrais parler maintenant d'une déclaration du premier ministre de la Dominique, Eugénia Charles, qui a fait son droit à Toronto. Le discours qu'elle a prononcé devant le Conseil permanent de l'OECS, le 26 octobre, est passablement long; je vais donc me contenter d'en commenter certains passages. Elle a dit:

Les États membres sont d'avis que l'imposition subséquente d'un couvre-feu draconien de 96 heures par le groupe militaire au pouvoir visait à lui permettre d'opprimer davantage la population de la Grenade qui avait à maintes reprises démontré son hostilité envers ce groupe.

Elle dit ensuite:

Les États membres s'inquiètent énormément de l'escalade des forces militaires à la Grenade ces dernières années, cette île s'étant constitué un arsenal disproportionné par rapport aux autres pays du Conseil des États des Caraïbes orientales (OECS). Cette force militaire entre les mains du groupe actuel présente une menace sérieuse pour la sécurité des pays de l'OECS et des autres États voisins.

Elle ajoutait ensuite, et je résume ici ses paroles, que le groupe militaire au pouvoir, sous la gouverne du général Austin, se préparait, à son avis, à raffermir la position du régime dans le pays d'où les actes d'agression contre ses membres pourraient être lancés. Elle affirmait, par la suite, que la Grenade disposait:

... d'un perfectionnement et d'un volume dépassant considérablement les besoins internes du pays et que les pays membres de l'OECS sont sans défense contre ces moyens.

● (2140)

Comme les députés ne sont pas sans le savoir, elle citait ensuite l'article XVIII de traité des Caraïbes établissant l'OECS, portant sur la défense et la sécurité et précisant que les membres peuvent prendre les mesures nécessaires.

Je voudrais maintenant aborder une question tout à fait différente, la question des Canadiens évacués aujourd'hui par les avions américains de type Hercules en Caroline du Nord. Je tiens à dire au gouvernement, monsieur le Président, que si, pour avoir voulu n'utiliser que des avions canadiens pour évacuer ses ressortissants, il a mis leur vie en danger, les Canadiens ne le lui pardonneront jamais. Je suis convaincu que nombre de gens attendent avec impatience de savoir si les Canadiens ont été évacués de Ross Point Inn aussi rapidement que les Américains qui y étaient aussi rassemblés, les États-Unis ayant offert au Canada de les rapatrier en même temps, ou si, par fierté nationale déplacée, notre gouvernement a laissé ses ressortissants attendre la venue d'avions canadiens dans cet hôtel pendant que les Américains étaient emmenés sains et saufs. Si la deuxième hypothèse s'avère exacte, le gouvernement en entendra parler pour le restant de ses jours. C'est une des questions sur lesquelles on fera la lumière dans les prochains jours. Au nom de ces 40 Canadiens innocents, je prie pour que le gouvernement n'ait pas fait passer son nationalisme étroit avant leur vie et leur sécurité.

Je pose ensuite la question suivante: comment se fait-il que le premier ministre de la Barbade, M. Tom Adams, ait dit hier soir dans un discours télévisé que le Canada avait été informé de l'invasion imminente de la Grenade? Cela me semble certes en contradiction flagrante avec les déclarations faites par le gouvernement à Ottawa. J'espère que des éclaircissements seront apportés sur ce point au cours des prochains jours.

Quant à savoir si nous avons été consultés et si nous avons été avertis qu'une invasion pourrait avoir lieu, quand le gouvernement du Canada a-t-il appris qu'il y avait eu une invasion? Était-ce au moment où les hélicoptères étaient déjà en vol, ou

bien avant? Il me semble que les Canadiens ont le droit de le savoir, monsieur le Président. Où le premier ministre (M. Trudeau) voulait-il en venir lorsqu'il nous a dit qu'un Antillais était censé téléphoner au gouvernement canadien pour lui dire ce qui se passait et qu'il a oublié de le faire? Je crois que les Canadiens ont également le droit d'avoir des précisions à ce sujet. Par ailleurs, pourquoi le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacEachen) n'a-t-il pas été rappelé du Moyen-Orient pour s'attaquer à ce problème? Je crois qu'il s'entend bien avec le Secrétaire d'État américain, M. Schultz. Les Canadiens sont en droit de se demander pourquoi il n'était pas de retour au pays pour s'occuper de cette importante question qui faisait les manchettes depuis quelque temps.

Je le demande encore une fois, monsieur le Président, pourquoi, après l'exécution de M. Bishop, notre gouvernement n'a-t-il pas cherché plus activement à évacuer les Canadiens et les Canadiennes qui se trouvaient dans cette île? A-t-on examiné tous les moyens qui leur permettraient de s'échapper? Ou bien a-t-on envisagé seulement l'usage d'avions canadiens? Pourquoi le gouvernement du Canada répugnait-il à accepter l'offre des Américains d'évacuer les Canadiens? Quand les États-Unis ont-ils fait cette offre? A ce propos, je ne crois pas que le gouvernement du Canada ait jamais précisé combien de nos ressortissants se trouvaient à la Grenade, et je voudrais savoir, personnellement, pourquoi il l'ignore. La vie de nos concitoyens était-elle mise en danger par la politique adoptée par le gouvernement du Canada à cet égard? Voilà encore une question dont les Canadiens voudraient bien connaître la réponse.

En terminant, monsieur le Président, je voudrais poser les questions essentielles pour l'avenir. Le gouvernement du Canada participera-t-il à la force de maintien de la paix du Commonwealth? Contribuera-t-il activement à mettre en place un nouveau gouvernement qui sera représentatif de tous les éléments de la société grenadine? Accordera-t-il à la Chambre l'occasion de débattre de la nature et de la qualité de cette représentation?

Ce sont là quelques unes des questions qui me viennent à l'esprit, et il en vient peut-être beaucoup d'autres à celui des députés. J'aimerais bien être aussi certain des faits que le chef du Nouveau parti démocratique. Je crois cependant en toute justice pour nous alliés, les États-Unis, que nous leur devons de ne pas les condamner d'avance, de ne pas les juger prématurément coupables de ceci ou de cela. Je crois qu'aucun de nous ne devrait faire des déclarations imprudentes comme celles qu'ont faites le chef du Nouveau parti démocratique ou le député de Notre-Dame-de-Grâce (M. Allmand). Nous devrions tous attendre un peu et faire preuve d'équité et de bonne volonté envers toutes les parties engagées dans cette affaire avant de faire des déclarations enflammées et catégoriques.

**M. Pierre Gimaiel (Lac-Saint-Jean):** Monsieur le Président, je commencerai par revenir sur ce qu'a dit le député du Yukon (M. Nielsen) lorsqu'il s'est reporté à une intervention que j'ai faite à la Chambre il y a environ deux ans. Je m'exprime en anglais parce que je veux m'adresser personnellement aux gens qui ont été exposés à la propagande du parti progressiste conservateur ces derniers mois. Je sais que les conservateurs ont cité hors contexte un passage d'une intervention que j'ai faite il y a deux ans. C'était peut-être l'un des